

Budget—M. Stevens

Les économistes prévoient actuellement qu'il coûtera aux consommateurs près de 1.5 milliard de dollars. Tel est le prix qu'ils vont devoir payer pour l'ineptie du ministre.

Dans son numéro de lundi soir, le ministre nous a notamment annoncé une taxe de 10 cents le gallon sur l'essence. Cela m'étonne énormément. En fait, j'aimerais beaucoup savoir ce qui s'est passé au cabinet ces derniers jours. Comme nous étudions le projet Petro-Can au comité, nous avons naturellement demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) pourquoi il pensait nécessaire de fonder la Petro-Can et quelles autres solutions il avait envisagées. Au cours de cet interrogatoire, un de mes collègues a déclaré que les Américains avaient instauré un système de prix pour diverses raisons et a demandé au ministre s'il jugeait que ce genre de solution était raisonnable et qu'il faudrait l'adopter au Canada. J'aimerais vous lire la réponse du ministre devant le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics ce jour-là. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré:

Je ne veux pas faire de pronostic quant au succès ou à l'échec de la politique des États-Unis, car nous n'avons pas la même. Nous ne croyons pas qu'il faille imposer des taxes de vente aux consommateurs canadiens pour garantir le succès de notre politique.

Il tenait ces propos pas plus tard que le 20 mai dernier. Mais le plus étonnant, monsieur l'Orateur, le 5 juin, le même ministre à qui on demandait devant le même comité pour quelle raison véritable on voulait créer la Petro-Can répondait:

Mais ce qui nous préoccupe surtout, c'est d'éviter que les Canadiens aient à payer le pétrole trop cher.

Puis il a répété qu'il importait surtout de maintenir le prix du pétrole à un taux abordable. Pourquoi nous demande-t-on d'incorporer la 16^e société de la Couronne du pays et de lui donner 1.5 milliard de dollars pour empêcher la hausse du prix du pétrole quand quelques jours plus tard, le ministre des Finances impose une taxe de 10 cents le gallon sur l'essence utilisée par le grand public au Canada?

Des voix: C'est une honte.

M. Nowlan: Pas étonnant qu'il soit allé à Tokyo.

M. Stevens: Jusqu'à quel point peut-on se contredire, monsieur l'Orateur? Mais ce que j'ai raconté est le genre de contradictions que nous constatons chez le gouvernement. Peut-être suis-je beaucoup trop indulgent en parlant de contradiction. C'est plutôt de la pure déception.

A propos de déception, j'ai parlé de cette prétendue restriction invoquée par le gouvernement et le ministre des Finances. Le ministre a galvaudé le mot «restriction», lundi soir, quant il a annoncé qu'une somme d'un milliard a été retranchée des programmes de dépenses du gouvernement, sans préciser que ce milliard n'avait rien à voir avec le budget de novembre dernier. Le ministre a simplement dit qu'il avait coupé un milliard, mais ce ne sont que des paroles.

Ce milliard n'a pas été retranché des 28,750 millions de dépenses qu'il nous avait annoncés dans son budget de novembre. C'est une réduction d'un milliard que sans doute ses collègues lui ont demandé d'accepter bien qu'il nous ait dit que c'était le montant maximum dont le gouvernement avait besoin en novembre dernier. Le ministre a-t-il parlé sans détours lundi soir, monsieur l'Orateur? Non, il a bel et bien trompé la Chambre et il a tenté de tromper le peuple canadien en lui affirmant qu'il était le ministre de la restriction.

● (1540)

J'ai parlé du rêve Petro-Canada qui est devenu un cauchemar de 1.5 milliard. Je m'explique. Dans son exposé budgétaire, après avoir affirmé que l'objectif du gouvernement pour l'année financière en cours était de réduire les dépenses de un milliard, le ministre y est allé ensuite de quelques suggestions sur la façon dont il accomplirait ces réductions. Par exemple, il a dit que des sociétés et organismes de la Couronne allaient être privés de \$350 millions et il a mentionné Petro-Canada, la Banque fédérale de développement, la Bourse fédérale d'hypothèques et la Société du crédit agricole.

Quand le ministre a fait cette déclaration lundi soir, sans doute ignorait-il que le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien), quelques semaines plus tôt, nous avait fourni une répartition détaillée des crédits prévus dans le budget de novembre au poste des avances aux sociétés et autres organismes de la Couronne. J'aimerais signaler aux députés que lundi soir, le ministre n'a mentionné qu'une société ou organisme de la Couronne dont il avait été question dans l'exposé des dépenses que le ministre avait fait en novembre dernier.

Effectivement le ministre fait erreur lorsqu'il nous dit qu'il réduit de 350 millions de dollars les crédits destinés à la Société Petro-Canada, à la Bourse fédérale des hypothèques et à la Banque fédérale de développement car les prévisions budgétaires de novembre 1974 ne prévoyait absolument aucune avance pour ces sociétés de la Couronne.

Nous avons demandé au ministre des Finances, au président du Conseil du Trésor et au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au comité, si on prévoyait un certain montant dans les prévisions budgétaires pour la Société Petro-Canada et tous trois ont répondu l'ignorer. Mais lorsque nous avons pressé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de nous dire au juste quand il prévoyait avoir besoin du 1.5 milliard de dollars pour la Société, sans intérêt, soit dit en passant, il a fini par nous dire qu'il aurait besoin, pour l'année en cours, de seulement un million de dollars. Ce million fait-il partie des 350 millions que le ministre des Finances compte supprimer? Si oui, alors j'estime que le ministre doit une explication à la Chambre; qu'il nous dise d'où viennent les autres 349 millions de dollars dont il parle.

A propos de cette société pétrolière, je signalerai aux députés que le gouvernement a l'intention de verser à Petro-Canada une somme de 1.5 milliard de dollars exempté de toute redevance à la trésorerie, ne portant aucun intérêt et ne rapportant aucun dividende. Si ce montant était prêté à 10 p. 100 d'intérêt, il donnerait un revenu de 150 millions de dollars par an. Voilà la taille de la subvention que le gouvernement accordera à Petro-Canada, si on lui permet de donner suite à cette proposition.

Je mentionne cela, car à mon avis la question des priorités est en cause. Cette somme franche de 1.5 milliard sera-t-elle utilisée par Petro-Canada aussi bien qu'elle pourrait l'être par d'autres entreprises au profit des Canadiens? Par exemple, si le gouvernement suivait la même politique à l'égard de la Société du crédit agricole dont le ministre a parlé dans son budget, cela signifierait que les agriculteurs d'un bout à l'autre du Canada qui empruntent de cette société obtiendraient leurs prêts presque sans intérêt au lieu de payer l'intérêt de 7 ou 8 p. 100 qui est actuellement exigé.